



© CC. HWVY

Fontaine à Coulanges-sur-Yonne

HISTOIRE

COULANGES-SUR-YONNE, ANCIENNE COLONIE ROMAINE

Coulanges-sur-Yonne, située sur la rive gauche de l'Yonne à l'endroit où cette rivière quitte le département de la Nièvre pour entrer dans celui auquel elle donne son nom. Cette ville devint le fief des évêques d'Auxerre en 620, des comtes d'Auxerre vers 1190 puis des ducs de Bourgogne. Elle fut rattachée avec Auxerre au domaine royal en 1477. Les comtes élevèrent au bord de l'Yonne un château qui commandait la traversée de la rivière dont il ne reste qu'une tour et quelques vestiges de remparts. Ce château commandait la traversée de l'Yonne, ce qui incita le roi d'Angleterre Edouard III à s'en emparer en août 1360 et à y séjourner quelques jours pour surveiller le franchissement de la rivière par son armée.

A partir du XVI^e siècle, l'Yonne don-

na naissance à une activité nouvelle qui impacta la commune : le flottage du bois, indispensable pour le chauffage de la capitale. En mémoire de cette époque et de ces valeureux floteurs, une imposante fontaine fut édifée sur la place de la mairie lors de son réaménagement en 2012. Cet hommage fut complété par un monument commémoratif dédié aux Coulangeois victimes des guerres.



© CC. HWVY

Le pont Saint-Nicolas à Coulanges-sur-Yonne



Un petit tour en campagne icaunaise

3 H 30

12 km

Au départ du canal du Nivernais et de l'Yonne, cette belle balade à travers champs et forêt vous fera découvrir les environs de Coulanges-sur-Yonne.

SITUATION

Coulanges-sur-Yonne, à 7 km au nord de Clamecy par D 951A et N 151

PARKING

Base de loisirs



Code de balisage PR[®]

FFRandonnée

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Le pont Saint-Nicolas
- La place de la mairie avec sa fontaine et son monument
- L'église Notre-Dame



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Clamecy : ancienne cité médiévale et capitale du flottage du bois, Musée d'Art et Histoire, vignoble de Tannays (Chardonnay, Melon et Pinot noir)
- Varzy : musée Auguste Grasset
- Lucy-sur-Yonne : l'église Notre-Dame et les vitraux de Luc Simon
- Druyes-les-Belles-Fontaines : les sources et le château
- Andryes : le marais

BALISAGE jaune



- Office de Tourisme Clamecy Haut Nivernais : 03 86 27 02 51, accueil@clamecyhautnivernais-tourisme.fr, www.clamecyhautnivernais-tourisme.fr.



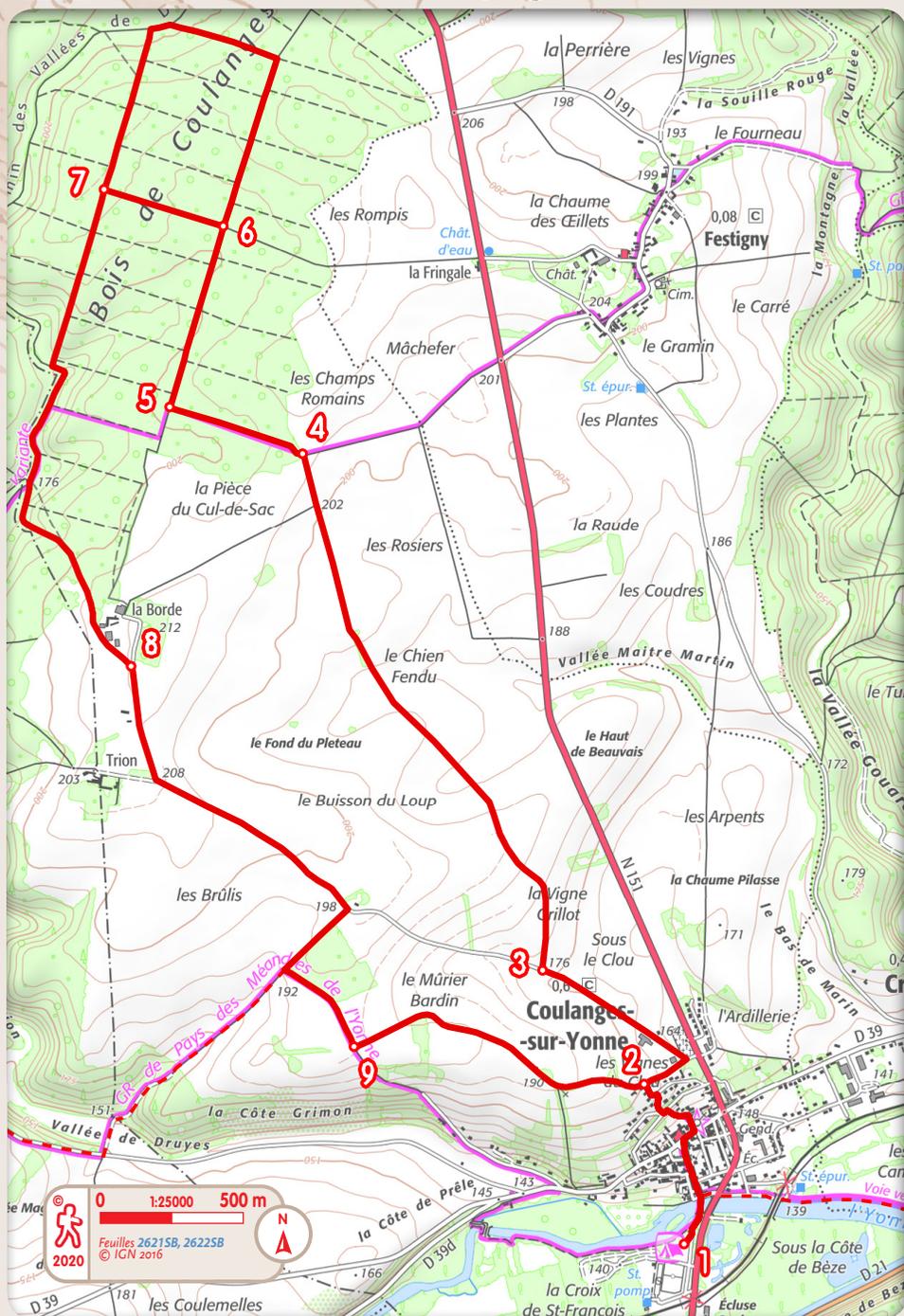
Comité

- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Nièvre : 03 86 61 87 75, nievre@ffrandonnee.fr, <https://nievre.ffrandonnee.fr>.



© CC. HWVY

Allée dans les bois de Coulanges



1 De la base de loisirs, traverser le pont, continuer tout droit jusqu'à la place de l'Hôtel de ville. Continuer à droite jusqu'à l'église. Remonter la rue de l'église, tourner à gauche, boulevard du Calvaire, monter les 5 marches à droite et suivre le sentier jusqu'à la rue Saint-Marc à suivre à gauche.

2 Continuer à droite rue Saint-Marc jusqu'au cimetière et remonter à gauche la route de Trion sur environ 580 m.

3 Emprunter à droite le chemin qui traverse les cultures sur 2 km pour rejoindre le GR de pays des Méandres de l'Yonne.

4 Tourner à gauche pour pénétrer dans les bois de Coulanges.

5 Laisser le GR de Pays et prendre le chemin à droite tout droit sur 600m.

6 Continuer tout droit sur 600m jusqu'à la cabane de chasse. Prendre à gauche sur 400 m le long de l'enclos aux sangliers, puis à gauche pour suivre la longue ligne droite des bois de Coulanges.

Petite variante (boucle de 10,8 km)

6 Emprunter la grande allée à gauche pour rejoindre 400m plus loin le retour du parcours en continuant à gauche. **7**

7 Poursuivre tout droit, descendre le chemin raide jusqu'à la borne et prendre à gauche, longer l'enclos à sangliers jusqu'à la barrière de la propriété privée. Continuer à gauche pour sortir du bois et passer derrière la Borde.

8 Suivre la route à droite sur environ 1,2 km et prendre à droite le chemin qui rejoint le GR de Pays. Au croisement continuer à gauche.

9 Quitter le GR de Pays et s'engager à gauche jusqu'aux vestiges d'un calvaire, laisser le chemin de droite et descendre tout droit jusqu'à la rue Saint-Marc.

2 Tourner à droite et rejoindre la base de loisirs par l'itinéraire suivi à l'aller.

